

ADMINISTRATION

4, rue Paradis, 4
ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON: AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS: AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

DIMANCHE, 24 AVRIL

L'ECHO DE LYON commencera la publication d'un nouveau

ROMAN - FEUILLETON

écrit à la plume d'un de nos auteurs les plus justement connus et appréciés.

AUJOURD'HUI:

- Le procès Ravachol.
- La Dynamite.
- Le Mystère de Sévres.
- Double Assassinat.
- Le cadavre de Chandres.
- La Semaine agricole.

PROPOS DU LUNDI

Pâques fleuries. — Voilà un joli mot de la vieille langue française. Il retarde un peu aujourd'hui, puisque Pâques fleuries c'est le dimanche des Rameaux; mais il y avait vraiment, hier, tant de fleurs, tant de verdure fraîche que je n'ai pu m'empêcher de piquer ce gracieux vocable — comme un bouquet de primevères — en tête de ma chronique du jour de Pâques.

Dame, ce n'est pas toutes les années que la première fête du printemps se présente aussi belle. Les trois quarts du temps, quand la lune commande au Seigneur de ressusciter fin mars ou au commencement d'avril, Pâques manque de soleil et de floraisons. Mais, cette fois, tout est à souhait: nous avons eu, depuis une quinzaine de jours, une bonne petite débauche de chaleur et de soleil qui a mis en révolution les cerisiers, les pommiers, les pommiers des jardins — et qui a même fait, sur nos avenues, éclater les bourgeons tardifs de nos platanes.

Je ne parle pas des lilas qui embouffent depuis quelques jours les marchés des quais et qu'on vend deux ou trois sous la botte. Lilas, jacinthes, narcisses, primevères jaunes, voilà qui a bien vite défroncé les fleurs du midi, les mimosas jaunes et les anémones rouges qu'on criait, le mois dernier, dans les rues. Quant aux violettes, elles sont immuables et leurs petits bouquets ont toujours raison de toutes les concurrence des qu'on prend l'envie de fleurir une boutonnière, un corsage ou un manchon.

Pendant ce temps-là, oubliant du printemps qui les convie à aller respirer l'oxygène attiédi, nos concitoyens font de la cuisine électorale et se préparent, dans un silence fiévreux, aux scrutins du premier mai. Fidèles à la vieille tradition, les comités dressent — dans l'ombre et le mystère — des listes de candidats qu'ils n'afficheront qu'au dernier jour. De cette façon, ils ne laisseront pas à leurs adversaires le temps de trop démolir leur travail.

Mais ces adversaires veillent, eux aussi; ils se méfient et ils s'informent. Le secret d'un comité — tant fermé soit-il, — n'est bientôt que le secret de Polichinelle. Ou je suis bien trompé, ou j'ai sur mon bureau, en ce moment, la liste déjà presque complète de tous les braves gens — et de tous les autres — qui vont, dans quinze jours, solliciter des électeurs lyonnais un mandat municipal.

Ce n'est pas d'ailleurs sans hésiter qu'un honorable citoyen se décide, en ce moment, à affronter ces luttes qu'on aurait tort de qualifier de courtoises. On n'est pas plutôt « descendu dans l'arène »

qu'on s'entend traiter de gredin, de voleur, de faussaire, de galérien et autres aménités qui font dire aussitôt aux passants: comme ces Français choisissent donc singulièrement ceux auxquels ils confient le soin de gérer leurs affaires! — et qui, en réalité, signifient seulement que celui qui se livre à ce débordement d'accusations et d'injures n'est pas de la même opinion politique que celui qu'il insulte.

Depuis quelques années ces mœurs en sont arrivées, chez nous, à un point qui finirait par rendre les fonctions publiques inabordable aux gens d'humeur paisible si une réaction — commencée déjà dans l'opinion — ne devait pas se produire un jour dans la presse. Mais, actuellement, envahie par une bande aussi forte que bien organisée et qui y avait établi l'état de siège, notre ville a besoin d'un grand effort de volonté pour se ressaisir et faire lâcher prise à ceux qui l'avaient mise en coupe réglée.

Je pourrais vous citer le nom d'un de nos concitoyens les plus considérés qui faisait, qui fait encore partie d'un des comités qui se sont élevés contre le syndicat accapareur de toute la cité. On comptait sur lui pour le placer en bon rang sur une des listes indépendantes qu'on proposera aux électeurs du premier mai. Il avait à peu près accepté. Tout à coup, il est revenu sur son acceptation, il a dit que des raisons particulières l'obligeaient à décliner toute candidature; et enfin, pressé par ses amis, voici ce qu'il leur a avoué:

Il venait de recevoir la visite d'un individu appartenant de très près à la bande qui a mis la ville en exploitation; et cet individu lui avait dit sans barguigner: « Si vous avez le malheur de vous présenter sur une liste opposée à la nôtre, ce n'est pas vous que nous attaquerons, mais telle et telle personne de votre famille sur laquelle on déversera les tombereaux d'ordures que vous savez. — Et c'est ainsi qu'on avait eu raison de celui qui, personnellement, se souciait peu de ce qu'on pouvait dire ou prétendre sur son compte, attendu que sa vie était au grand jour et qu'il était, lui, au-dessus de toute calomnie. »

Mais, sur ce sujet, je pourrais vous en raconter jusqu'à demain. Cette petite anecdote qui a pour seul mérite d'être vraie de la première à la dernière ligne, prouve simplement ce que je voulais prouver, c'est-à-dire que des mœurs aussi déplorablement qu'inavouables se sont introduites dans notre ville. C'est contre ces mœurs qu'une vigoureuse protestation s'élève depuis quelque temps: nous devons tous y aider, car il est de notre intérêt à tous que, par des moyens honnêtes, les honnêtes citoyens puissent, sans crainte, solliciter les suffrages de la démocratie lyonnaise — pour, ensuite, s'occuper honnêtement de ses intérêts et de ses affaires.

C'est ce que je vous souhaite au premier mai — et c'est à quoi d'ici là, nous allons, en toute indépendance — et en tout désintéressement — travailler de notre mieux.

Nous n'avons ni monopoles à solliciter, ni conseils à placer, — nous souhaitons qu'au printemps de 1892 s'épanouisse une municipalité qui s'occupe des intérêts des contribuables et non des intérêts exclusifs d'un syndicat d'affaires et de politique.

Cela nous changera d'abord un peu, — et puis cela ne sera pas sans donner à la population une certaine impression de soulagement: — comme quand on vient

de se promener dans les grottes de la Balme et qu'on sort de la caverne pour respirer de l'air pur.

PAUL BERTNAY.

LA POLITIQUE

On vient de nous révéler l'existence d'un phénomène infiniment plus rare et plus extraordinaire que le veau à deux têtes. Il s'agit d'un évêque qui non seulement ne fait pas de politique, mais encore recommande aux prêtres de son diocèse de n'en pas faire.

Ce *rara avis* s'appelle M. Larue et est évêque de Langres.

La sagesse dont témoignent ses instructions, et qui n'est, du reste, que la stricte observation de la loi est si anormale, si exceptionnelle que l'*Univers* ne peut en croire ses yeux. Aussi ne publie-t-il que sous toutes réserves, et en laissant toute la responsabilité à l'agence Havas, l'analyse de la circulaire dans laquelle M. Larue démontre les conséquences fâcheuses de l'immission du clergé dans les querelles électorales.

Il conserve l'espoir que le texte dissipera tout mal entendu et qu'on ne verra pas un évêque faire tache dans un épiscopat si uni pour le bon combat contre la République.

Il se pourrait que l'espoir du pieux journal fût déçu: M. Larue est l'oncle des deux frères Cambon, dont l'un fut préfet du Rhône, et qui occupent à Constantinople et à Alger des situations considérables.

Parenté oblige. Mais l'*Univers* a de quoi se consoler avec les quatre-vingt-cinq archevêques et évêques qui se piquent de conserver sans faiblir, ce qu'il appelle leur indépendance, ce que nous appelons leur attitude insurrectionnelle vis-à-vis de l'Etat.

L'autorité excommuniée M. Larue. Les collègues du renégat redoubleront de zèle et d'ardeur militaire pour combler le vide que fait sa défection.

JEAN-CLAUDE.

DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPECIAL

Nouvelles Militaires

Paris, 17 avril.

M. de Freycinet a signé l'admission à l'Ecole supérieure de guerre de 79 officiers de toutes armes.

La promotion se compose de 8 capitaines et de 43 lieutenants d'infanterie; de 2 capitaines et de 9 lieutenants de cavalerie; de 5 capitaines et de 6 lieutenants d'artillerie; de 4 capitaines du génie et de M. le capitaine d'infanterie de marine Guyot de Salinas, officier d'ordonnance du général Duchemin.

Relevons quelques noms connus parmi ces futurs officiers d'état-major: Dans l'infanterie, les capitaines Dauvin, du 36^e; Grumbach, du 72^e; Joseph, du 3^e zouaves; Chalot, du 91^e; de Blondeau, du 145^e; les lieutenants de Lardenelle, du 1^{er} bataillon de chasseurs; Guinard, du 11^e bataillon; Baucheron de Boissoudy, du 14^e bataillon; Peschard d'Amby, du 15^e bataillon; Marx, du 4^e de ligne; Watrin, du 14^e; Paulmier, d'Origny et Pailard, tous trois au 24^e; Boignes, du 71^e; Hepp, du 70^e; des Maris, du 97^e; Delagrèze, du 119^e; Mézière, du 132^e; Schindler, du 134^e.

Un nombre des officiers qui vont brillamment représenter la cavalerie à l'Ecole de guerre, nous voyons figurer les capitaines de Coroullier-Lucinière, du 3^e cuirassiers; Romazotti, du 6^e chasseurs; les lieutenants Barbier Saint-Hilaire, du 5^e dragons; de France, du 7^e dragons; de Place, instructeur à Saint-Cyr; Caffaro, du 14^e dragons; de Broglie, du 8^e chasseurs; Blanchy, du 15^e dragons.

Parmi les officiers auxquels l'artillerie verra dans deux ans donner le brevet d'état-major, nous signalons les capitaines Crepey,

de la commission de réception des poudres à Versailles; de Dinechin, attaché à l'arsenal de Bourges; de Chazelles, du 33^e régiment; les lieutenants Buisson, du 4^e régiment; Leboucq, du 7^e; de Montmahou, du 5^e bataillon de forteresse.

Les capitaines du génie Tatin, Tissier, de Lavit et Maurain ont passé, avec une supériorité remarquable, les épreuves d'admission à notre grande école militaire.

LE RÉGIME DES BOISSONS

Paris, 17 avril.

La commission du budget vient de prendre une importante décision; elle s'est prononcée pour la suppression absolue des impôts sur les boissons. Le sentiment public est à cet égard si formel, les exigences sont si claires et si impérieuses que la commission ne pouvait hésiter. Une réforme si importante n'aurait satisfait personne et son influence sur la consommation aurait été à peu près nulle. Il est d'autant plus urgent de dégrever les vins, les cidres et les bières, que les nouveaux tarifs douaniers tendent à rendre la vie plus coûteuse. Aussi la commission a-t-elle décidé que la réforme du régime des boissons serait liée au dégrevement des octrois. Dans ces conditions, il est permis d'entrevoir des résultats importants. La disparition de toutes les charges fiscales établies sur les breuvages aura nécessairement pour conséquence une sérieuse diminution des prix.

La commission n'a pas osé porter atteinte au privilège des bouilleurs de cru. Sans doute le maintien de ce privilège compromettra le recouvrement des droits sur l'alcool, mais les membres de la commission sont beaucoup moins préoccupés de cette éventualité que du désir de ne pas mécontenter les électeurs des campagnes. Les bouilleurs de cru entendent qu'on leur laisse libres de pratiquer la fraude, ils refusent de rien payer au budget, ils n'ont nul souci des besoins de l'Etat. On comprend que bien peu de députés et de sénateurs oseraient heurter ces dispositions, surtout lorsque quinze mois à peine nous séparons des élections générales.

Les ressources qu'on ne demandera pas aux bouilleurs de cru, on se les procurera par une surtaxe de licences. Le commerce acceptera sans répugnance une charge qui le délivrera pour toujours des servitudes et vexations attachées à l'organisation fiscale actuelle. La disparition des impôts aujourd'hui perçus permettra, d'ailleurs, aux commerçants de s'approvisionner à meilleur compte, par conséquent d'étendre leurs ventes, de gagner davantage et de trouver dans l'accroissement de leurs opérations une compensation à l'augmentation des licences.

De tous les allègements d'impôts qu'on a effectués depuis quinze ans, il n'en est pas qui corresponde mieux aux aspirations populaires que la suppression des droits sur les vins, les cidres et les bières. Une protestation bientôt séculaire n'a cessé de s'élever contre ces droits, aucun gouvernement n'a encore cherché sérieusement à les faire disparaître, et il y aura pour la République une réelle gloire à en délivrer le pays. Quelle mesure meilleure opposer aux déclamations des socialistes qui prétendent que la République parlementaire est incapable de donner satisfaction aux revendications du peuple? Quel coup porté aux cléricaux et aux monarchistes que l'accomplissement d'une réforme que les dix-neuf dix-neuf ont été impuissants à opérer? Quelle action encourageante et vraiment démocratique exercée sur l'esprit public à la veille du grand scrutin de l'année prochaine! La Chambre sera unanime à suivre la commission.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le Ministère italien

Rome, 17 avril.

La crise semble toucher à sa fin. Le ministère serait ainsi complété: M. Maggiorino Ferraro prendrait le portefeuille des postes et télégraphes; M. Grimaldi, les finances; et M. Sonnino, l'agriculture.

Les autres ministères sont les mêmes que ceux du cabinet précédent.

Le nouveau ministère aurait pour programme l'équilibre du budget moyennant les économies organiques déjà annoncées, plus quelques nouveaux impôts dont l'importance reste encore à déterminer. Rien ne serait changé à la politique ecclésiastique et étrangère du précédent cabinet.

Au Congo

Bruxelles, 17 avril.

Le Bulletin officiel de l'Etat indépendant du Congo, contient un décret restreignant l'importation et la vente des armes et des munitions et le port d'armes à feu.

La Bulgarie et la Porte

Vienne, 17 avril.

La note bulgare remise à la Porte continue à défrayer les commentaires du monde politique de la capitale autrichienne. L'impression première ne s'est toutefois pas modifiée.

Cette démarche est considérée comme un coup d'épée dans l'eau et ne peut avoir aucun succès sérieux; du reste le cabinet de Sofia, même-t-on, s'en rend très bien compte lui-même et demande beaucoup pour obtenir peu de chose.

Bien qu'on trouve l'indignation de la Bulgarie légitime et ses griefs justifiés, le ton employé dans la circulaire à l'égard de la Russie est jugé un peu trop vif.

En demandant la reconnaissance du prince Ferdinand, le gouvernement bulgare a, oroit-on, plutôt voulu faire une démonstration platonique ayant pour but principal de donner satisfaction à l'opinion publique dans la principauté et d'intimider la Porte afin de la rendre plus coulante.

LA DYNAMITE

Angleur, 17 avril.

On a découvert aujourd'hui, sous un pont du canal de l'Ourthe, un grand nombre de cartouches de dynamite.

On suppose qu'elles ont été déposées là par un mineur qui les avait soustraites et qui craignait d'être surpris. La dynamite a été détruite.

Barcelone, 17 avril.

Un pétard avec une mèche allumée a été trouvé derrière le maître-autel de l'église de Barcelone. Un sergent de ville est accouru à temps pour empêcher l'explosion.

Rodez, 17 avril.

Un vol de 23 cartouches de dynamite a été commis à Pont-de-Mels, commune de Sainte-Geneviève, au préjudice de M. Chevalier, entrepreneur de travaux publics.

L'auteur de ce vol serait un des anciens ouvriers de l'entrepreneur, un nommé Antoine Bret, âgé de 45 ans, qui a quitté son service depuis une quinzaine de jours. Le coupable est activement recherché. On croit qu'il travaille sur la ligne du chemin de fer en construction de Capdenac à Aurillac.

RAVACHOL

Paris, 17 avril.

L'Attitude du Prisonnier

Ravachol semble s'accoutumer à sa détention. Il travaille beaucoup en vue de son procès.

Voici de quelle façon il emploie son temps: Il se lève de très bonne heure et, prenant place à la table scellée dans le mur, il s'occupe, jusqu'au moment du déjeuner, à rédiger des notes pour son avocat M^e Lagasse.

Après son repas que, grâce à l'argent dont il dispose, il fait venir de la cantine de la prison, il se rend dans le préau cellulaire, toujours accompagné de ses gardiens, où il se promène, les mains derrière le dos, pensif et songeur, jusqu'à ce qu'on vienne le chercher pour le conduire au parloir des avocats. Les agents s'arrêtent au seuil de la porte et Ravachol et son défenseur s'entretiennent plus ou moins longtemps, sans que personne puisse entendre ce qu'ils disent.

Quand l'entrevue est terminée, Ravachol est ramené soit dans sa cellule, soit dans le préau, suivant l'heure qu'il est. Il dine d'aussi bon appétit qu'il a déjeuné et converse avec ses gardiens, ne cherchant plus, comme au début de son incarcération, à les convertir à ses idées révolutionnaires.

Toujours très calme, très froid, Ravachol paraît indifférent à son sort. Il ne se fait aucune illusion sur ce qui l'attend

à la Cour d'assises et il est absolument convaincu que les *dourgois*, ses juges, ne lui feront pas grâce. Cette perspective ne le trouble en aucune façon.

— Quand on se fait l'apôtre d'une idée, d'une cause aussi juste que celle à laquelle je me suis dévoué, on doit savoir faire à l'avance le sacrifice de sa vie, dit-il.

Mais où il sort de sa tranquillité, c'est quand un des agents est pris d'un accès de toux. Cela l'agace et l'horripile, lui porte sur les nerfs, et il ne se gêne pas pour en faire l'observation. Il redoute autant cela, dit-il, que la fumée du tabac.

Il a une prédilection marquée pour la charcuterie, qu'il préfère au bœuf et au mouton. Le veau à toutes ses sympathies, mais le mouton qui lui sourit le plus, ce sont les œufs, de quelque façon qu'ils soient préparés. Il en mange volontiers huit par jour.

Hier, au cours de la visite qu'il lui a faite, son défenseur lui a demandé en manière de plaisanterie si, en raison du Vendredi-Saint, il avait mangé de la viande: — Ma foi non, répondit gaiement Ravachol. On ne m'en aurait probablement pas donné, mais je me suis rattrapé sur les œufs. J'en ai mangé ce matin, j'en mangerai encore ce soir.

Le Procès du 26 avril

On s'étonne beaucoup au Palais de Justice de ce que le procès des dynamiteurs n'ait été inscrit que pour une seule audience.

Les avocats des inculpés ont même manifesté à ce sujet leur étonnement. Il est impossible, en effet, à moins de tronquer les interrogatoires, les dépositions des témoins et les plaidoiries des défenseurs, de terminer le procès en un seul jour, fut-il de trente-six heures.

La lecture de l'acte d'accusation sera, il est vrai, de très courte durée. Il n'en sera pas de même des interrogatoires, et plus particulièrement de ceux de Ravachol et de Bealot, qui ont la ferme intention de défendre leurs théories devant le jury.

Si ces deux inculpés apportent dans leur propre défense la même violence que le fient jadis Decamp, Léveillé et Daudare, les anarchistes de Levallois, chacun de leurs interrogatoires durera près de deux heures.

Si l'on joint à cela une vingtaine de dépositions avec contradictions, un réquisitoire qui sera assez long et enfin cinq plaidoiries, on arrive à un nombre de quarante heures très bien employées. Cela sans préjudice des incidents d'audience et des suspensions.

Quoique des ordres aient été donnés et des mesures aient été prises pour une séance de nuit, il est probable que le cours changera d'idée au cours des débats.

Le Voltaire commente l'acte d'accusation de Ravachol

On pouvait le traiter en vulgaire escarpe; on le grandit en ne voyant en lui que le farouche dynamiteur. On prépare comme à plaisir une belle séance dans laquelle, sans faire allusion aux assassinats, Ravachol pourra se draper dans ses principes, se poser en apôtre et faire étalage de ses théories.

On fait à son avocat la plaidoirie facile qu'un homme de talent saura rendre étonnante.

Au lieu de présenter aux jurés un vulgaire assassin, on leur offre une sorte de héros qui se sacrifie pour ses idées, qui se donnera comme modèle aux compagnons et posera pour le martyr de la sainte cause!

Qu'en pensez-vous? J'entrevois bien que la justice a en cette idée, qu'en abandonnant les assassinats passés et en ne retenant que les récents forfaits, elle fera un exemple et montrera aux anarchistes comment elle entend les traiter. Mais cette intention ne suffit pas, à mon sens, pour expliquer le parti qu'on a pris.

On se prépare peut-être même des déceptions. Mais, quel que doive être le résultat du

Feuilleton de L'ECHO DE LYON
18 avril

Le Bossu

OU LE PETIT PARISIEN

TROISIÈME PARTIE

LES MÉMOIRES D'AURORE

Maitre Louis ne riait pas. — A mon âge, prononça-t-il tout bas, les autres ont déjà une famille. Aurore devint tout à coup sérieuse. — Et vous n'avez rien de tout cela, Henri, mon ami, vous n'avez que moi! Maitre Louis ouvrit la bouche vivement, mais la parole s'arrêta entre ses lèvres. Il baissa les yeux encore une fois.

— Vous n'avez que moi, répéta Aurore, et que suis-je pour vous? Un obstacle au bonheur! Il voulait l'arrêter, mais elle poursuivit: — Savez-vous ce qu'ils disent? Ils disent: « Cette-là n'est ni sa fille, ni sa sœur, ni sa femme... » Ils disent: — Aurore, interrompit maitre Louis

à son tour, depuis dix-huit ans, vous avez été tout mon bonheur.

— Vous êtes généreux et je vous rends grâce, murmura la jeune fille. Ils restèrent un instant silencieux. L'embaras de maitre Louis était visible. Ce fut Aurore qui rompit la première le silence.

— Henri, dit-elle, je ne sais rien de vos pensées, ni de vos actions, et de quel droit vous ferai-je un reproche? — Mais je suis toujours seule, et toujours je pense à vous, mon unique ami. Je suis bien sûre qu'il y a des heures où je devine. Quand mon cœur se serre, quand les pleurs me viennent aux yeux, c'est que je me dis: « Sans moi, une femme aimée égarerait sa solitude; sans moi sa maison serait grande et riche; sans moi, il pourrait se montrer partout à visage découvert. » Henri, vous faites plus que m'aimer comme un bon père; vous me respectez et vous avez dû réprimer à cause de moi l'élan de votre cœur.

Cela partait de l'âme. Aurore l'avait en effet pensé. Mais la diplomatie est innée chez les filles d'Eve. Cela était sur un stratagème pour savoir. Le coup ne porta point.

Aurore n'eut que cette froide réponse: — Chère enfant, vous vous trompez. Le regard de maitre Louis se perdit dans le vide.

— Le temps passe, murmura-t-il. Puis soudain, et comme s'il lui eût été impossible de se retenir: — Quand vous ne m'avez plus, Aurore, vous souffrirez-vous de moi? Les fraîches couleurs de la jeune fille s'élevèrent. Si maitre Louis eût relevé les yeux, il aurait vu toute son âme

dans le regard profond qu'elle lui jeta.

— Est-ce que vous allez me quitter encore? balbutia-t-elle. — Non, fit maitre Louis d'une voix mal assurée; je ne sais... peut-être... — Je vous en prie! je vous en prie, murmura-t-elle, ayez pitié de moi, Henri! Si vous partez, emmenez-moi avec vous.

Comme il ne répondit point, elle reprit, les larmes aux yeux: — Vous m'en voulez peut-être parce que j'ai été exigeante, injuste. Oh! Henri, mon ami, ce n'est pas moi qui vous ai parlé de mes larmes. Je ne le ferai plus, Henri! écoutez-moi et croyez-moi, je ne le ferai plus! Mon Dieu! je sais bien que j'ai eu tort. Je suis heureuse, puisque je vous vois chaque jour. Henri, vous ne répondez pas? Henri, m'écoutez-vous?

Il avait la tête tournée. Elle lui prit le cou avec un geste d'enfant pour le forcer à la regarder. Les yeux de maitre Louis étaient baignés de larmes. Aurore se laissa glisser hors de son siège et se mit à genoux.

— Henri, Henri, dit-elle, mon ami cher, mon père, le bonheur serait à vous tout seul si vous étiez heureux; mais je veux ma part de vos larmes! Il l'attira contre lui d'un mouvement plein de passion. Mais tout à coup ses bras se détendirent.

— Nous sommes deux fois, Aurore! prononça-t-il avec un sourire amer et contrainct. Si l'on nous voyait! Qu'est-ce que cela? — Cela signifie, répliqua la jeune fille, que vous n'êtes égoïste et méchant, ce soir,

Henri. Depuis le jour où vous m'avez dit: « Tu n'es pas ma fille », vous avez bien changé!

— Le jour où vous me demandâtes la grâce de M. le marquis de Chaverny? Je me souviens de cela, Aurore, et je vous annonce que M. le marquis est de retour à Paris.

Elle ne répartit point; mais son noble et doux regard eut de si éloquentes surprises que maitre Henri se mordit la lèvre.

Il prit sa main qu'il baisa comme s'il eût voulu s'éloigner. Elle le retint de force.

— Restez, dit-elle; si cela continue, un jour, en rentrant, vous ne me trouverez plus dans votre maison. Je vois que je vous gêne, je m'en irai. Mon Dieu! je ne sais pas ce que je ferai, mais vous ferez délivrer, vous, d'un fardeau qui devient trop lourd.

— Vous n'aurez pas le temps, murmura maitre Louis. Pour me quitter, Aurore, vous n'aurez pas besoin de fuir. — Est-ce que vous me chasseriez! s'écria la pauvre fille, qui se redressa comme si elle eût reçu un choc violent dans la poitrine.

Maitre Louis se couvrit le visage de ses mains. Ils étaient encore l'un auprès de l'autre: Aurore, assise sur un coussin et la tête appuyée contre les genoux de maitre Louis.

— Ce qu'il me faudrait, murmura-t-elle, pour être heureuse, mais bien heureuse, hélas! Henri, bien peu de chose. Y a-t-il donc si longtemps que j'ai perdu mon sourire? N'étais-je pas toujours contente et gaie quand je m'élançais à votre rencontre autrefois?

Les doigts de maitre Louis lissaient les belles masses de ses cheveux, où la lumière de la lampe mettait des reflets d'or brun.

— Faites comme autrefois, poursuivait-elle, je ne vous demande que cela. Dites-moi quand vous avez été heureux, dites-moi surtout quand vous avez eu de la peine, afin que je me réjouisse avec vous, ou que toute votre tristesse passe dans mon cœur. Allez! cela soulage. Si vous aviez une fille, Henri, une fille bien-aimée, n'est-ce pas comme cela que vous feriez avec elle?

— Une fille! répéta maitre Louis, dont le front se rembrunit.

— Je ne vous suis rien, je le sais, ne me le dites plus. Maitre Louis passa le revers

procès, il m'apparaît qu'on a eu tort de ne point donner à Ravachol son véritable caractère.

Les gens de cette sorte ne sont pas de ceux qu'il soit utile de grandir.

A Saint-Etienne

St-Etienne, 17 avril.

On se rappelle que Ravachol avait déclaré, quelques jours après son arrestation, qu'il était l'auteur de la violation de sépulture de la vieille baronne de Rochetaillée, dans le cimetière de la commune de St-Jean-de-Bonnefonds.

A ce propos, M. Benad, chef de la sûreté de Saint-Etienne, vient de recueillir des renseignements précieux sur les complices qui auraient aidé Ravachol dans sa besogne.

Le parquet de Saint-Etienne demandera à ce sujet un complément d'instruction au parquet de Paris. Si Ravachol parle, des arrestations seraient imminentes ici.

LE CADAVRE DE CHANDRES

Chandres, 17 avril.

Une lugubre découverte vient d'être faite au château de Chandres, situé dans le canton de Lormaye.

Mme de Gastel fait exécuter en ce moment des travaux dans cette propriété qu'elle vient d'acquérir.

En creusant le sol pour l'agrandissement d'un mur, la pioche d'un des ouvriers maçons rencontra une dalle en grès, épaisse de soixante-dix centimètres et, à la suite de vigoureux efforts, la fendit.

Au-dessous de cette dalle, après avoir enlevé une couche de terre bien tassée, le maçon mit à nu une grande marmite en fonte. Le couvercle ôté, il se dégagea de l'intérieur de la marmite une odeur nauséabonde. Au milieu d'un liquide dont la nature n'a pas encore été déterminée, l'ouvrier vit flotter un paquet.

Ce paquet contenait le cadavre d'un petit garçon bien constitué, bien conservé pouvant avoir deux ou trois mois au moment de sa mort.

La gendarmerie et le juge de paix de Nogent-le-Roi, prévenus de cette découverte, arrivèrent bientôt à Chandres, suivis du Parquet de Dreux et du docteur Guillaumin.

Après examen, le médecin déclara que le cadavre de l'enfant ne portait aucune trace de violence, mais il n'a pu déterminer, même approximativement, la date de la mort, qui doit remonter à plusieurs années.

Le liquide dans lequel le cadavre baignait a été transvasé dans une bouteille et cacheté pour être analysé.

Les linges et les vêtements de l'enfant ont été examinés; ils se composent d'une chemise en coton, d'une brassière en tricot de coton sans marques. Un mouchoir qui enveloppait était marqué P. 15 et un essuie-mains en toile était marqué M. P.

Les premières recherches ont tout naturellement porté sur les anciens propriétaires et locataires du château.

Il y a quarante ans, ce château appartenait à M. Milstin.

Ce châtelain avait un fils exerçant la médecine. MM. Milstin père et fils sont morts actuellement, mais les filles du médecin vivent encore.

Le château de Chandres est ensuite passé successivement aux mains de MM. Jean François et Haudryer, tous deux décédés.

Depuis 1865, époque à laquelle M. Bernard est devenu propriétaire, jusqu'à ce jour, le château n'a plus été habité que l'été.

En 1871, M. Bernard est mort à son tour et en 1872 le château fut acheté par M. Psaumon qui le louait.

De 1878 à mai 1891, le château avait pour propriétaire M. Boisson.

Au moment où les magistrats allaient rentrer à Dreux, une dame s'est présentée devant le procureur de la République.

A la suite de sa déclaration, le cadavre, les vêtements, la marmite et le liquide qui devaient être transportés à Dreux, ont été laissés à Nogent-le-Roi pour la facilité de l'instruction.

Cet événement a causé une profonde émotion dans la région.

DOUBLE ASSASSINAT

Blois, 17 avril.

Un assassinat a eu lieu hier à Saint-Gervais.

Le domestique des époux Moreau, vieillards de soixante-dix ans environ, a trouvé, en rentrant vers six heures du soir, ses maîtres baignant dans leur sang.

Des soins pressés prodigués aux victimes ont réussi à ramener la femme à la vie.

Elle a pu alors donner le signalement des assassins, des rouleurs dont on a retrouvé la trace.

Le viol a été le mobile du crime; tous les meubles ont été fouillés.

L'état de la femme Moreau est désespéré.

Sa tête était en feu. Son cœur, méconnaissable et blessé, se repliait sur lui-même. Elle venait de faire effort pour savoir; elle avait provoqué une explication de son mieux; elle l'avait poursuivie avec toutes ces ingénieuses finesses que l'ingénuité même n'exclut point chez la femme. Non-seulement l'explication n'avait point abouti, mais encore, menace ou promesse tout un mystérieux horizon s'ouvrait au-dessus d'elle.

Elle lui avait dit: « Vous ne dormirez point cette nuit. » Il lui avait dit encore: « Si étranges que puissent vos aventures vous paraître de cette nuit, elles auront pour origine ma volonté, pour but votre intérêt. »

Des aventures! Certes, la vie errante d'Aurore avait été jusque-là pleine d'aventures. Mais son ami en avait la responsabilité; son ami, placé près d'elle toujours comme un vigilant garde du corps, comme un sauveur inflexible, lui épargnait jusqu'à la terreur. Les aventures de cette nuit devaient changer d'aspect. Elle allait les affronter seule.

Mais quelles aventures? et pourquoi ces demi-mots? Il fallait connaître une vie toute différente de celle que jusqu'alors elle avait menée: une vie brillante, une vie luxueuse, la vie des grands et des heureux. « Pour choisir, » lui avait-on dit. Choisir sans doute entre cette vie inconnue et sa vie actuelle. Le choix n'est-il pas tout fait?

Il s'agissait de savoir de quel côté de la balance était Henri, son ami. L'idée de sa mère vint à la traversée de son cœur. Elle sentit ses genoux fléchir. Choisir! pour la première fois naquit en elle cette navrante pensée: Si sa

mère était d'un côté de la balance et Henri de l'autre?...

« C'est impossible! s'écria-t-elle en repoussant cette pensée de toute sa force; Dieu ne veut point cela. »

Elle entra ouvrit les rideaux de sa fenêtre et s'accouda sur le balcon pour donner un peu d'air à son front en feu. Il y avait un grand mouvement dans la rue. La foule se massait autour de l'entrée du Palais-Royal pour voir passer les invités.

Déjà la queue des litières et des chaises se faisait entre deux haies de curieux. Au premier abord, Aurore ne donna pas grande attention à tout cela. Que lui importait ce mouvement et ce bruit? Mais elle vit dans une chaise qui passait deux femmes parées pour la fête: une mère et sa fille. Les larmes lui vinrent; puis une sorte d'éblouissement se fit au-dessus de ses yeux.

« Si ma mère était là! pensa-t-elle. C'était possible; c'était probable. Alors elle regarda plus attentivement ce que l'on pouvait voir des splendeurs de la fête. Au-delà des murailles du palais, elle devina des splendeurs autres et plus grandes. Elle eut comme un vague désir qui bientôt alla grandissant. Elle envia ces jeunes filles splendidement parées qui avaient des perles autour du cou, des perles encore et des fleurs dans les cheveux, non pour leurs fleurs, non pour leurs perles, non pour leurs parures, mais parce qu'elles étaient assises auprès de leurs mères. Puis elle ne voulut plus voir, car toutes ces joies insultaient à sa tristesse. Ces cris contents, ce monde qui s'agitait, ce fracas, ces rires, ces étincelles, les échos de l'or-

LE MYSTÈRE DE SÈVRES

Paris, 17 avril.

Un jeune homme de seize ans, Antoine Marchini, employé chez son père, M. Marchini, négociant en cafés, 58, rue de Paris, à Charenton, avait disparu depuis trois semaines.

Son corps vient d'être retrouvé à Sévres, dans une pièce d'eau située au milieu de la propriété de M. Paul Collas.

Il portait une plaie triangulaire très profonde à la tempe droite et une blessure au sein droit paraissant provenir d'une balle de revolver de petit calibre.

La mort remonte à dix jours environ. Or, à cette époque, les chiens de M. Collas ont poussé toute la nuit des aboiements furieux.

Le jeune Marchini serait-il venu de Charenton à Sévres pour se suicider? La chose paraît bien extraordinaire. Il était d'un naturel très gai; et puis, pourquoi aurait-il franchi les grilles d'une propriété privée pour se jeter dans une pièce d'eau, alors qu'il avait à peu de distance les flots profonds de la Seine.

Nous avons dit aussi qu'il portait au sein droit une blessure paraissant provenir d'une balle de revolver; or, malgré toutes les recherches, l'arme n'a pas été retrouvée.

Il y a plutôt lieu de croire qu'on se trouve en présence d'un crime.

Des piétements ont été constatés dans la propriété de M. Collas, et surtout près de la pièce d'eau, laissant supposer qu'il y a eu lutte, et que le malheureux jeune homme a été terrassé, puis noyé, par plusieurs adversaires.

Mais voici où cette affaire devient plus mystérieuse encore: Dans les poches de la victime on a trouvé un portefeuille contenant une somme de 38 fr. 50.

Le vol n'a donc pas été le mobile du crime. Quel est-il, alors? M. Dureau, commissaire de police, a ouvert aussitôt une enquête et envoyé le corps à la morgue.

LA FRAUDE DES ALLUMETTES

Perpignan, 17 avril.

Cette nuit, la douane de Perpignan a saisi 2,000 boîtes d'allumettes en cre, et une grande quantité de poudre à feu et de phosphore.

Les contrebandiers sont arrêtés. Hier, à Prades, la régie a découvert une fabrique clandestine d'allumettes. Le matériel servant à la fabrication a été saisi.

NÉCROLOGIE

Paris, 17 avril.

On annonce la mort de M. Henri de Kock, fils du célèbre romancier, Paul de Kock.

LA NEIGE A ROUEN

Rouen, 17 avril.

Une forte tourmente de neige s'est abattue sur Rouen depuis ce matin, 8 heures, sans s'arrêter.

UN COUP DE REVOLVER

Ajaccio, 17 avril.

Cette nuit des gendarmes de service ayant été insultés et frappés par le nommé Carminati, l'un d'eux a dû faire usage de son revolver.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Il a tiré sur son agresseur et lui a logé une balle dans la mâchoire inférieure. La blessure n'est pas mortelle.

Un roman de la vie réelle au Texas

Un drame des plus émouvants vient de se dérouler dans le comté de Hidalgo (Texas).

Deux soldats de la milice de l'Etat avaient été envoyés dans la partie la plus déserte du comté avec un guide du nom de P. L. Coy, à la poursuite de voleurs de chevaux.

Or, au cours de leurs recherches, les deux soldats et leur guide ont rencontré deux Mexicains, un homme d'âge mur et un jeune homme, voyageant sur le même cheval et les ont sommés de s'arrêter, dans l'intention de leur demander des renseignements sur les voleurs qu'ils cherchaient.

« Je mourrai plutôt que de me laisser prendre par vous », a répondu le Mexicain, qui se trouvait sur le devant du cheval, et, en même temps, il tira un revolver de gros calibre et ouvrit le feu sur les soldats sans résultat.

Coy a riposté avec sa carabine, et le Mexicain ayant eu le corps traversé de part en part par une balle, est tombé mourant sur le sol.

Le prétendu jeune homme, qui se trouvait en croupe, a sauté alors à terre, et, s'agenouillant à côté du blessé, le soulevait dans ses bras en pleurant à chaudes larmes et le suppliait de ne pas mourir.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

Les deux soldats et le guide s'étant approchés alors ont découvert avec stupeur que celui qu'ils avaient pris pour un jeune homme était en réalité une jeune fille de dix-sept ans, habillée en homme, que le Mexicain avait enlevée et avec laquelle il s'enfuyait pour l'épouser.

En somme, tout se prépare bien, et vient le beau temps, accompagné de quelques rayons de soleil, et la fête de bienfaisance du 24 avril dépassera, comme réussite et résultats, toutes les fêtes précédentes.

Le temps qu'il fait. — Le temps froid persiste; il a gelé assez fort la nuit dernière, les jardins et les vignes des terrains bas ont souffert; les dégâts ne peuvent pas encore être appréciés.

Cluny. — Concours. — M. le ministre du commerce et de l'industrie a décidé que les épreuves d'admission à l'École nationale pratique d'ouvriers et de contremaîtres de Cluny auront lieu en 1892, aux jours et heures indiqués ci-après, savoir: Lundi 3 octobre, matin, de 8 à 10 heures: Problèmes d'arithmétique.

De 10 à 11 heures: Dictée. De 11 à 12 heures: Ecriture. Soir, de 2 à 5 heures: Composition d'arithmétique et de géométrie.

Mardi 4 octobre, matin, de 8 à 10 heures: Problèmes de géométrie. Soir, de 2 à 5 heures: Epreuve de dessin linéaire.

Mercredi 5 octobre, matin, de 8 à 11 h.: Travail manuel. Les demandes d'inscriptions devront être déposées, avant le 1er juin, à la préfecture du département dans lequel sont domiciliés les parents des candidats.

Toutefois, et pour cette année seulement, les jeunes gens qui prendront part au concours d'admission aux écoles d'arts et métiers auront la faculté de se faire inscrire jusqu'au 24 septembre inclusivement.

ARDÈCHE Privas. — Concert de l'Harmonie. — Dimanche prochain, à 8 heures 1/2 du soir, l'Harmonie privasienne offre à ses membres honoraires un charmant concert au théâtre municipal.

M. de Roskille, de l'Opéra-Comique; Croix-Meyer, des Variétés; MM. Baret, des Variétés, etc.; Quirrot, bariton de la Scala de Milan; Chausser, ex-cor des concerts; Colonne et Passeloup; Georges Lamothe, pianiste-compositeur, organisateur de la reine d'Espagne, prêteront leur concours à ce concert qui se terminera par les Farces du Magnétisme, parades en un acte de MM. Meusy et Bitoire.

Un acte de courage. — Avant hier, sur la route d'Ourveze, M. Jammer, qui montait un étalon peu facile à manier, fut désarçonné presque en face la demeure du général. Le cheval reprit librement la route qu'il venait de parcourir, passant toutefois à droite de l'octroi par le vieux chemin; une fois sur la bonne route, il parcourut au galop l'avenue de la Gare où un accident aurait pu se produire sans l'intervention d'un jeune homme, M. Adrien Bernard, charbonnier, qui a sauté à la tête de l'animal et l'a maîtrisé.

Ce courageux citoyen a reçu quelques contusions aux jambes en accomplissant cet acte de dévouement.

Valence. — Elections municipales. — Nomination des délégués de quartier. — Sont élus: 1re section, MM. Pierre Dongé, Félix Faucher, Merle; 2e section, MM. Mondon, Frachon, Motet; 3e section, MM. Tutier, Blache, Ung; 4e section, MM. Malizard, Dechizeaux, Dumont, suppléant, Landié; 5e section, MM. Mermier, Jules Mirabel, Chambaud, Crémilleux, suppléant Clape; 6e section, a renvoyé la nomination des délégués à mardi, foyer du théâtre. — 7e section, MM. Elie Faure, Emblard, Benjamin Vel; 8e section, MM. Alfred Guérin, Eugène Clutier, Picard, négociant. — 9e section, MM. Frédéric Vergier, ancien adjoint, Frionnet; 10e section, MM. Hippolyte Durand, Victor Chatagnonet.

ISERE Dynamite. — Il

à 2 h. 45 tous les coureurs n'ont pas passé. A Amberieu, à Saint-Rambert-en-Bugey, Allard, Millot, Carrot sont tous bons premiers.

A Rossillon, les coureurs sont rencontrés par des cyclistes du Vélo-Club genevois, qui ont franchi dans la journée la distance de Genève à Lyon, soit 160 kilomètres.

A Bellefleur, à Coloz, les champions trouvent une foule nombreuse. L'ordre précédent est encore gardé.

A Aix-les-Bains, Allard est signalé à 5 h. 7. Millot vient en second à 5 h. 16. Réception enthousiaste.

A Chambéry, Allard passe à 5 h. 59 et repart à 6 h. 04. Millot arrivé à 6 h. 08 est reparti à 6 h. 10.

LES ACCIDENTS
Quelques accidents se sont malheureusement produits sans compter les avaries survenues aux machines de trois coureurs qui ont, par suite, dû partir en retard; ce sont MM. Durand, Carré et Coeur.

Avant Miribel, M. Laroche a fait une chute qui l'a blessé au visage. Il est rentré à Lyon.

M. Contrat est resté un quart d'heure chez un marchand-ferrant à Montluel pour des réparations.

Le pneumatique de M. Lambrecht s'est crevé à Chamalont. Le coureur n'a pu continuer sa route.

Des accidents de machine sont arrivés à MM. Cochet et Champoin.

Aux Arènes lyonnaises
La première course de taureaux a eu lieu hier aux Arènes lyonnaises avec un très grand succès, malgré ces deux jours de fête qui avaient attiré à la campagne une bonne partie de la population.

Le toréador Robert nous a présenté un bon quadrille landais composé des deux frères Nassiet, deux excellents sauteurs, de Boniface, Prévot et Jean-Marie, écarteurs et ameneurs, qui ont brillamment exécutés les différents exercices dont se composait le programme.

Le jeu de Robert est très adroit, il déploie une jolie habileté et a dû sang-froid, ce qui a été son jeu beaucoup de bon.

Les sauts des deux Nassiet ont été aussi très goûtés; ils ont même un instant soulevé l'émotion du public, car Paul Nassiet a fait une chute assez sérieuse, mais il s'est relevé aussitôt et a recommencé avec une agilité téméraire, qui a soulevé les applaudissements du public.

Des six courses annoncées, la quatrième a été la plus intéressante, avec le taureau Le Robert, plein de fureur, qui a permis au toréador Robert de faire plusieurs passes très heureuses.

Bref, une belle réussite qui présage des succès intéressants pour le public et des récoltes fructueuses pour le nouveau directeur des Arènes lyonnaises.

A LA MARTINIÈRE
L'Union des syndicats ouvriers de la sixième catégorie (la prud'homme (dite du papier), nous adresse la note suivante :

L'administration de l'École de la Martinière, devenue légendaire à la suite de conflits avec la municipalité lyonnaise, vient encore, par une de ses récentes décisions, de se signaler à l'attention publique et légitimer la présente protestation faite par l'Union des chambres syndicales ouvrières composant la sixième catégorie (dite du papier), et représentant sept chambres syndicales. Ladite administration, écartant de ses sollicitations intéressées de quelques maîtres imprimeurs, a décidé la création de l'École de la Martinière des filles des deux cours professionnels : l'un de gravure lithographique et l'autre de composition typographique, et a présenté pour ces créations la nécessité de relever le niveau de l'art.

Si l'on se reporte aux termes et à l'esprit du testament du major Martin, ne voit-on pas que son but était non pas de faire des élèves de l'industrie future de simples ouvriers qui recouvreraient à un enseignement manuel qu'ils trouveraient toujours bien mieux à l'atelier, mais au contraire des hommes qui auraient puisé à l'école les connaissances théoriques suffisantes pour devenir plus tard d'habiles ouvriers.

En ce qui concerne la femme, il est certain que la Martinière n'est pas et ne doit pas être une école d'apprentissage d'une profession qui n'est faite ni pour ses capacités, ni pour son organisation et qui, en l'éloignant du foyer familial, l'empêche d'accomplir dignement sa véritable fonction : élever ses enfants et leur donner l'éducation que seules les mères savent et peuvent donner.

Est-ce bien dans le but de relever le niveau de l'art que ces cours sont fondés, ou sur le point de l'être; n'est-ce pas plus tôt dans un but inavoué d'exploitation sous une nouvelle forme ?

On s'était contenté, jusqu'à ce jour, de mettre dans l'atelier l'homme et la femme en antagonisme avec l'homme en les faisant travailler à vil prix; à présent cela ne suffit

plus et s'est sur les bancs de l'école que l'égoïsme patronal a jeté ses vues en se servant, comme toujours, du masque de la philanthropie.

Nous croirions inutile de signaler cet ingénieux procédé qui consiste à faire des apprentis sans bourse délier, si l'opinion publique n'était fixée sur la valeur morale de ces capitalistes sans vergogne, si l'école choisie ne relevait pas de la tutelle communale et par cela même ne se servait d'un crédit supplémentaire alimenté par les deniers municipaux.

C'est à ce point de vue que nous voulons nous placer et demander si, en décidant la création de ces cours, le conseil d'administration de la Martinière n'a pas entendu favoriser un groupe d'industriels préoccupés avant tout d'arrondir leur caisse.

Il est bon de faire remarquer ici que les patrons bien pensants qui protestent pour la forme contre les juifs de la finance, s'entendent comme larrons en foire et font chorus avec les juifs du commerce et ceux de l'enseignement.

Que leur importe, à ceux-ci, que les professions qu'ils veulent ouvrir à la femme soient contraires à sa nature délicate, que leur importe le trouble qu'ils apportent dans la famille en arrachant la femme à son foyer par l'appât d'un gain plus apparent que réel; se préoccupent-ils enfin de l'avenir de ceux qu'ils privent de travail sans souci de leurs charges de famille ?

Au point de vue médical, nous ne reconnaissons pas un conseil d'administration, la compétence nécessaire pour discuter ce point délicat pas plus qu'à nous-mêmes d'ailleurs; aussi, laissons-nous la parole à la Faculté de Médecine de Paris :

Il résulte, d'après des chiffres relevés sur les registres de la Faculté de médecine de Paris, qu'à ce point de vue spécial, trente et une femmes, ayant été examinées, ont eu cent quarante et une grossesses pendant qu'elles s'exposaient au plomb par le toucher et par l'absorption des poussières de l'imprimerie et de la fonderie. Sur ces cent quarante et une grossesses constatées, il y a eu quatre-vingt-deux avortements, quatre accouchements prématurés, cinq morts-nés, vingt enfants morts dans la seconde année, sept dans la troisième; un autre est mort plus tard, quatorze seulement ont pu parvenir au-delà de trois ans; les autres ont presque tous succombé à des affections cérébrales et à des convulsions.

Nous bornons là ces citations qui pourraient être plus longues et qui toutes nous sont données par les gens les plus compétents en matières médicales.

Mais ces raisons, excellentes pourtant pour tous les gens désintéressés dans la question, ne sont pas les seules militent en faveur de la suppression de l'exploitation de la femme dans les imprimeries; il en existe une autre qui n'est pas moindre et qui touche directement à la moralité et la conservation des bonnes mœurs.

Alors que le législateur a voté l'interdiction du travail de nuit pour les femmes, que l'on poursuit la presse pornographique, il est inadmissible que l'enseignement se fasse le complice de certains patrons intéressés pour introduire dans une industrie des jeunes filles qui pourraient être appelées à travailler la nuit et à la confection de ces feuilles obscènes, et se faire ainsi le pourvoyeur de la débauche et de la prostitution.

Il appartient maintenant à la classe ouvrière, aux philanthropes sincères de stigmatiser comme il le mérite les faits que nous venons de signaler; il leur appartient surtout de faire cause commune avec nous, afin d'empêcher que d'autres groupes patronaux, enhardis par le succès de leurs devanciers, suivent cet exemple.

Profitez de la période électorale pour exiger de nos futurs conseillers municipaux la défense des intérêts qui touchent tout au premier chef à la morale publique, qu'aux intérêts personnels des travailleurs, qui y sont directement intéressés et qui se trouveraient ainsi lésés dans leurs besoins les plus immédiats, c'est-à-dire dans leur existence même.

Société de Tir de l'Armée Territoriale
Les exercices de tir de cette société reprendront au Grand-Camp pour la saison d'été le dimanche 24 avril prochain.

En même temps que les tirs gratuits, on exécutera, ce jour-là, un concours d'ouverture comptant huit prix au fusil et cinq prix au revolver.

Pour 1893, les allocations en cartouches gratuites sont fixées comme suit : Fusil : officiers sociétaires et membres donateurs, 96 cartouches; sous-officiers et soldats sociétaires des classes de 1876 à 1881, 96; sous-officiers et soldats sociétaires appartenant à toutes les autres classes, 60; école de tir, étudiants, sapeurs-pompiers, 30. Revolver : officiers sociétaires, 60 cartouches; sous-officiers et soldats armés du revolver, 30.

En outre des tirs ordinaires, un tir sur silhouette fixe ou mobile sera organisé au cours des exercices.

Les séances auront lieu de 8 heures du matin à 5 heures 1/2 du soir, avec interruption, de midi à 2 heures. La délivrance des séries gratuites cessera à 4 heures 1/2.

Il est rappelé que les inscriptions sont gratuites, sauf pour MM. les officiers astreints à une cotisation de 5 francs par an.

Pour faire partie de la société et bénéficier des avantages qu'elle accorde, il suffit de se présenter sur le terrain de tir porteur de son livret militaire.

Service de l'omnibus du tir. — Premier départ, de la place Bellecour, n° 17, à 7 heures du matin. Départs suivants, de la brasserie du Parc, à 8 h. 1/2, 9 h. 1/2, 10 h. 1/2, 11 h. 1/2, 1 h. 1/2, 2 h. 1/2, 3 h. 1/2, 4 h. 1/2.

AVIS
A nos Vendeurs et Dépositaires de Lyon

Des Dépôts généraux de l'ÉCHO DE LYON sont établis dans tous les quartiers de Lyon, savoir :

La Guillotière (partie Nord) : chez M. Dumond, cours Gambetta, n° 37.

La Guillotière (partie Sud) : chez M. Bouchard, avenue de Saxe, n° 284, angle de la Grande rue de la Guillotière.

Les Brotteaux (partie Nord) : chez M. Furlat, rue Ney, n° 51.

Les Brotteaux (partie Sud) : chez M. Sig, cours Lafayette, n° 169.

La Croix-Rousse (plateau) : chez M. Réty, place Belfort, n° 1, et chez M. Couët, place Saint-Jacques, 2.

La Croix-Rousse (partie basse) : chez M. Testat, rue Imbert-Colomès, n° 6.

Vaise : chez M. Plasse, rue des Tournelles, n° 4.

Perrache : chez M. Gros, place Carnot, n° 14.

Et Saint-Jean-Saint-Just : chez M. veuve Mignot, rue des Farges, n° 3.

Chronique Locale
Le Calendrier. — Lundi 18 Avril, 109e jour de l'année.

Le Calendrier. — Lundi 18 Avril, 109e jour de l'année. Dernier quartier le 20; nouvelle lune le 26. Soleil : lever, 5 h. 5; coucher, 6 h. 55.

Adjudications. — Mercredi 25 mai aura lieu, à 2 heures, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, une adjudication au rabais des travaux de constructions d'égoûts à effectuer dans les endroits ci-après :

Rue du Bon-Pastur, entre la montée du Mont-Sauvage et la montée de la Grande-Croix; rue Laurencia et cours Charlemagne, entre cours Suchet et la rue Dugas-Montbel; rae Cavenna, de la Méditerranée et de Marseille, au droit de l'école du service de santé militaire; rue de Vendôme, entre les cours Lafayette et la rue Rabelais; rue Jacquard et rue Perrot; rues Saint-Etienne, des Estrées et Saint-Jean; rue Tête-d'Or, entre l'entrée du Parc et la rue Trochet.

Le même jour, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, aura lieu la vente par adjudication et aux enchères publiques de la première coupe des herbes d'une partie des pelouses du Parc de la Tête-d'Or.

Un squelette d'enfant. — Des vidangeurs, en curant la fosse d'aisances d'une maison sise rue d'Heyrieux, 39, ont trouvé un squelette d'enfant.

M. Gratta, commissaire de police de Villeurbanne, a fait les constatations d'usage et a envoyé les restes du nouveau-né à la faculté pour être soumis à l'examen de M. Lacassagne, médecin au rapport.

Mort subite. — La nuit dernière, un peu après minuit, un inconnu, âgé d'environ 50 ans, est mort subitement rue d'Algérie.

Des passants ont prévenu les gardiens de la paix qui ont fait transporter le cadavre de l'inconnu à la Morgue.

Trouvaille. — Le concierge du numéro 27, de la rue Gasparin, a trouvé, hier soir, dans l'allée de la maison dont il a la garde, un paquet de cinquante cartouches de revolver.

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui lundi, à l'occasion des fêtes de Pâques, deux représentations : en matinée à 1 heure 1/2 de l'après-midi, et le soir à 8 heures 1/4, le grand succès actuel : le Voyage de Suzette, opérette féérique à grand spectacle, en 3 actes et 11 tableaux, musique de Léon Vasseur, paroles de MM. Chivot et Duru. Décorations nouvelles de M. Le Goff.

Théâtre-Bellecour. — Aujourd'hui, lundi, 18, et pour la clôture annuelle du Théâtre-Bellecour, à 8 heures du soir, irrévocablement dernière représentation à prix réduits, les Cloches de Corneville, la joyeuse opérette de Planquette, dont le succès a été considérable, sera donnée aujourd'hui pour la dernière fois, à Lyon, avec les concours de MM. Bédely, Marie Girard, MM. Belliard, Dehuns, Chalmir, Sylva, et toute la troupe. Nul doute que le public ne vienne en foule témoigner sa sympathie à MM. Belliard et Chalmir, les deux vétérans administrateurs qui ont su, par une sage direction, mener à bonne fin, une telle entreprise qui a permis à tout un personnel de vivre depuis deux mois.

Le bureau de location est ouvert sous le péristyle du théâtre, à partir de 10 heures du matin.

La pierre de touche, ce à quoi on connaît tout de suite la supériorité d'une marque, c'est la contrefaçon : « la contrefaçon est le critérium infaillible de l'excellence d'un produit (on n'imite pas les mauvais produits). Nous nisons plus : Elle est le contrôle indispensable et nécessaire des bonnes marques. En effet, un produit n'est suffisamment consacré par l'expérience, et n'est vraiment classé, que lorsqu'un succès sérieux lui a valu les honneurs de la contrefaçon.

Nous prévenons donc le public que le Seul véritable Bochet dépuratif et purgatif (sirop et tisane) dont les propriétés sont si universellement connues, grâce aux guérisons nombreuses et quelconques extraordinaires qu'il obtient depuis si longtemps, se fabrique à la pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne, et pas ailleurs.

Verres prodigieux, cristalloïdes, degré exact de votre vue, pince-nez et lunettes nickelés 1 fr. 50, contre mandat-poste, 1 fr. 60. Ind. âge, myope n°, chez Georges, rue de la République, 64.

LA SANTÉ A LYON
Pendant la 14e semaine de 1892, le chiffre des décès n'a pas augmenté; il est de 188 comme la semaine précédente. Il avait été de 202 pendant la période correspondante de 1891.

Sur les 188 décès hebdomadaires (133 en ville et 55 dans les hôpitaux civils), nous en comptons 31 chez des vieillards âgés de plus de 70 ans et 48 chez des enfants âgés de moins d'un an.

La constitution médicale ne présente aucun changement notable depuis la semaine dernière.

Dans le groupe des maladies infectieuses, la diphtérie occupe toujours la première place au point de vue de la mortalité.

Les fièvres éruptives tendent à augmenter. Les scarlatines présentent des complications du côté du cœur et des reins.

Quelques cas de septiémie puerpérale et d'érysipèle.

Les maladies inflammatoires du poumon et des bronches suivent une progression décroissante.

Les rhumatismes articulaires aigus et musculaires avec leurs variétés de forme et de siège sont toujours fréquents, ainsi que les angines inflammatoires et catarrhales.

En certain nombre des méningites aigus et des apoplexies cérébrales.

Mortalité de Lyon (population en 1891 : 416,029 habitants). Pendant la semaine finissant le 9 Avril 1892, on a constaté 188 décès, répartis comme suit :

Table with 2 columns: Cause of death and Number of deaths. Includes categories like Méningite aiguë, Malad. cérébro-spinales, Diarrhée infantile, etc.

Dernière Heure
PAR SERVICE SPÉCIAL

COURRIER DE CHINE ET DU JAPON
Marseille, 17 avril.

Le paquebot français « Saghalian », courrier de Chine et du Japon, est parti dans la soirée à 5 heures, avec 80 passagers, parmi lesquels M. Pavie, ministre, résident de France, à Bangkok; M. Tiran, résident et maire d'Hanoi, et M. Flayol chancelier, interprète, à Pékin.

UN FOU FURIEUX
Toulouse, 17 avril.

Hier, dans la nuit, un nommé Sassus, âgé de 40 ans, cultivateur à Villeneuve-Lecussan (Ariège) a pris un accès de folie furieuse, et a enlevé de son lit sa vieille tante âgée de 80 ans, l'a jetée à terre et l'a étouffée sous son poids.

Sassus arrêté et mis en présence du cadavre a dit : « Qu'elle aille au diable. » Sassus sera transféré dans un asile d'aliénés.

TRIBUNE DES COMITÉS

Comité des radicaux du V. arrondissement (concentration républicaine du V. arrondissement). — 1° Comité des radicaux. — 2° Union des républicains indépendants et des socialistes. — 3° Comité du parti ouvrier.

Ces organisations, tout en maintenant leur autonomie, ont décidé une action commune aux prochaines élections municipales, afin d'assurer le triomphe de la République démocratique et sociale.

Nota. — Mardi, 19 courant, à huit heures du soir, réunion privée du comité des radicaux, salle Mercier, quai Jayr, à Vaise. Réception des adhérents.

AUX Emigrés Alsaciens

VASTES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

Possédant les Comptoirs les plus importants de Lyon et de toute la Province

COSTUMES & CONFECTIONS POUR DAMES & ENFANTS

A l'occasion des Fêtes

AUJOURD'HUI

EXPOSITION GÉNÉRALE

& GRANDE MISE EN VENTE

DE TOUTES LES DERNIÈRES

HAUTES NOUVEAUTÉS

PARUES A CE JOUR

Le grand BALLON des ÉMIGRÉS ALSACIENS est offert aux Enfants

PRIX FIXE EN CHIFFRES CONNUS. — Vente ABSOLUMENT DE CONFIANCE

CHATEAUBRIAND!

« et mon équipage consistait particulièrement en un bon tapis » a dit un jour cet illustre écrivain lors de son voyage à Jérusalem... Aujourd'hui la production des tapis est très variée et les prix sont tellement réduits que cet objet confortable est en usage dans la maison du travailleur, comme dans le palais d'un prince. — Nous croyons faire un rêve en lisant que la liquidation des grands magasins « A la Ville de Lyon » (place des Terreaux) va vendre mardi prochain 19 avril des carpettes tissu oriental (2m50 sur 1m30 à 4 fr. 50, — des foyers moquette avec dessins (chaises et lions) à 2 fr. 25, — des tapis de table très jolis frangés à 0,95, — des carpettes moquette, 1m40 sur 2m, à 3,90, — des grands tapis moquette, 2m sur 2m50 à 17,75, — un lot satin Damas pour tentures et ameublements, largeur 1m30 à 1,50 le mètre, et... pour ne pas sortir du bon confortable à couvertures laine mérinos ponceau à 6,90, couvertures laine blanche et longue, soie et coton, à 80 0/0 de perte, — des lits en fer forgé, valeur 33 fr., à 13 fr. 50, — Matelas, crin d'Algérie, couil belge, à 7 fr. 90. — Des oreillers plume vive épurée, 2 fr. 85. — Somniers élastiques capitonnés, couil fil, à 6 fr. 50, et bien d'autres articles plus extraordinaires encore qui figurent à la grande vente de demain mardi et jours suivants.

« et mon équipage consistait particulièrement en un bon tapis » a dit un jour cet illustre écrivain lors de son voyage à Jérusalem... Aujourd'hui la production des tapis est très variée et les prix sont tellement réduits que cet objet confortable est en usage dans la maison du travailleur, comme dans le palais d'un prince. — Nous croyons faire un rêve en lisant que la liquidation des grands magasins « A la Ville de Lyon » (place des Terreaux) va vendre mardi prochain 19 avril des carpettes tissu oriental (2m50 sur 1m30 à 4 fr. 50, — des foyers moquette avec dessins (chaises et lions) à 2 fr. 25, — des tapis de table très jolis frangés à 0,95, — des carpettes moquette, 1m40 sur 2m, à 3,90, — des grands tapis moquette, 2m sur 2m50 à 17,75, — un lot satin Damas pour tentures et ameublements, largeur 1m30 à 1,50 le mètre, et... pour ne pas sortir du bon confortable à couvertures laine mérinos ponceau à 6,90, couvertures laine blanche et longue, soie et coton, à 80 0/0 de perte, — des lits en fer forgé, valeur 33 fr., à 13 fr. 50, — Matelas, crin d'Algérie, couil belge, à 7 fr. 90. — Des oreillers plume vive épurée, 2 fr. 85. — Somniers élastiques capitonnés, couil fil, à 6 fr. 50, et bien d'autres articles plus extraordinaires encore qui figurent à la grande vente de demain mardi et jours suivants.

« et mon équipage consistait particulièrement en un bon tapis » a dit un jour cet illustre écrivain lors de son voyage à Jérusalem... Aujourd'hui la production des tapis est très variée et les prix sont tellement réduits que cet objet confortable est en usage dans la maison du travailleur, comme dans le palais d'un prince. — Nous croyons faire un rêve en lisant que la liquidation des grands magasins « A la Ville de Lyon » (place des Terreaux) va vendre mardi prochain 19 avril des carpettes tissu oriental (2m50 sur 1m30 à 4 fr. 50, — des foyers moquette avec dessins (chaises et lions) à 2 fr. 25, — des tapis de table très jolis frangés à 0,95, — des carpettes moquette, 1m40 sur 2m, à 3,90, — des grands tapis moquette, 2m sur 2m50 à 17,75, — un lot satin Damas pour tentures et ameublements, largeur 1m30 à 1,50 le mètre, et... pour ne pas sortir du bon confortable à couvertures laine mérinos ponceau à 6,90, couvertures laine blanche et longue, soie et coton, à 80 0/0 de perte, — des lits en fer forgé, valeur 33 fr., à 13 fr. 50, — Matelas, crin d'Algérie, couil belge, à 7 fr. 90. — Des oreillers plume vive épurée, 2 fr. 85. — Somniers élastiques capitonnés, couil fil, à 6 fr. 50, et bien d'autres articles plus extraordinaires encore qui figurent à la grande vente de demain mardi et jours suivants.

« et mon équipage consistait particulièrement en un bon tapis » a dit un jour cet illustre écrivain lors de son voyage à Jérusalem... Aujourd'hui la production des tapis est très variée et les prix sont tellement réduits que cet objet confortable est en usage dans la maison du travailleur, comme dans le palais d'un prince. — Nous croyons faire un rêve en lisant que la liquidation des grands magasins « A la Ville de Lyon » (place des Terreaux) va vendre mardi prochain 19 avril des carpettes tissu oriental (2m50 sur 1m30 à 4 fr. 50, — des foyers moquette avec dessins (chaises et lions) à 2 fr. 25, — des tapis de table très jolis frangés à 0,95, — des carpettes moquette, 1m40 sur 2m, à 3,90, — des grands tapis moquette, 2m sur 2m50 à 17,75, — un lot satin Damas pour tentures et ameublements, largeur 1m30 à 1,50 le mètre, et... pour ne pas sortir du bon confortable à couvertures laine mérinos ponceau à 6,90, couvertures laine blanche et longue, soie et coton, à 80 0/0 de perte, — des lits en fer forgé, valeur 33 fr., à 13 fr. 50, — Matelas, crin d'Algérie, couil belge, à 7 fr. 90. — Des oreillers plume vive épurée, 2 fr. 85. — Somniers élastiques capitonnés, couil fil, à 6 fr. 50, et bien d'autres articles plus extraordinaires encore qui figurent à la grande vente de demain mardi et jours suivants.

« et mon équipage consistait particulièrement en un bon tapis » a dit un jour cet illustre écrivain lors de son voyage à Jérusalem... Aujourd'hui la production des tapis est très variée et les prix sont tellement réduits que cet objet confortable est en usage dans la maison du travailleur, comme dans le palais d'un prince. — Nous croyons faire un rêve en lisant que la liquidation des grands magasins « A la Ville de Lyon » (place des Terreaux) va vendre mardi prochain 19 avril des carpettes tissu oriental (2m50 sur 1m30 à 4 fr. 50, — des foyers moquette avec dessins (chaises et lions) à 2 fr. 25, — des tapis de table très jolis frangés à 0,95, — des carpettes moquette, 1m40 sur 2m, à 3,90, — des grands tapis moquette, 2m sur 2m50 à 17,75, — un lot satin Damas pour tentures et ameublements, largeur 1m30 à 1,50 le mètre, et... pour ne pas sortir du bon confortable à couvertures laine mérinos ponceau à 6,90, couvertures laine blanche et longue, soie et coton, à 80 0/0 de perte, — des lits en fer forgé, valeur 33 fr., à 13 fr. 50, — Matelas, crin d'Algérie, couil belge, à 7 fr. 90. — Des oreillers plume vive épurée, 2 fr. 85. — Somniers élastiques capitonnés, couil fil, à 6 fr. 50, et bien d'autres articles plus extraordinaires encore qui figurent à la grande vente de demain mardi et jours suivants.

« et mon équipage consistait particulièrement en un bon tapis » a dit un jour cet illustre écrivain lors de son voyage à Jérusalem... Aujourd'hui la production des tapis est très variée et les prix sont tellement réduits que cet objet confortable est en usage dans la maison du travailleur, comme dans le palais d'un prince. — Nous croyons faire un rêve en lisant que la liquidation des grands magasins « A la Ville de Lyon » (place des Terreaux) va vendre mardi prochain 19 avril des carpettes tissu oriental (2m50 sur 1m30 à 4 fr. 50, — des foyers moquette avec dessins (chaises et lions) à 2 fr. 25, — des tapis de table très jolis frangés à 0,95, — des carpettes moquette, 1m40 sur 2m, à 3,90, — des grands tapis moquette, 2m sur 2m50 à 17,75, — un lot satin Damas pour tentures et ameublements, largeur 1m30 à 1,50 le mètre, et... pour ne pas sortir du bon confortable à couvertures laine mérinos ponceau à 6,90, couvertures laine blanche et longue, soie et coton, à 80 0/0 de perte, — des lits en fer forgé, valeur 33 fr., à 13 fr. 50, — Matelas, crin d'Algérie, couil belge, à 7 fr. 90. — Des oreillers plume vive épurée, 2 fr. 85. — Somniers élastiques capitonnés, couil fil, à 6 fr. 50, et bien d'autres articles plus extraordinaires encore qui figurent à la grande vente de demain mardi et jours suivants.

« et mon équipage consistait particulièrement en un bon tapis » a dit un jour cet illustre écrivain lors de son voyage à Jérusalem... Aujourd'hui la production des tapis est très variée et les prix sont tellement réduits que cet objet confortable est en usage dans la maison du travailleur, comme dans le palais d'un prince. — Nous croyons faire un rêve en lisant que la liquidation des grands magasins « A la Ville de Lyon » (place des Terreaux) va vendre mardi prochain 19 avril des carpettes tissu oriental (2m50 sur 1m30 à 4 fr. 50, — des foyers moquette avec dessins (chaises et lions) à 2 fr. 25, — des tapis de table très jolis frangés à 0,95, — des carpettes moquette, 1m40 sur 2m, à 3,90, — des grands tapis moquette, 2m sur 2m50 à 17,75, — un lot satin Damas pour tentures et ameublements, largeur 1m30 à 1,50 le mètre, et... pour ne pas sortir du bon confortable à couvertures laine mérinos ponceau à 6,90, couvertures laine blanche et longue, soie et coton, à 80 0/0 de perte, — des lits en fer forgé, valeur 33 fr., à 13 fr. 50, — Matelas, crin d'Algérie, couil belge, à 7 fr. 90. — Des oreillers plume vive épurée, 2 fr. 85. — Somniers élastiques capitonnés, couil fil, à 6 fr. 50, et bien d'autres articles plus extraordinaires encore qui figurent à la grande vente de demain mardi et jours suivants.

« et mon équipage consistait particulièrement en un bon tapis » a dit un jour cet illustre écrivain lors de son voyage à Jérusalem... Aujourd'hui la production des tapis est très variée et les prix sont tellement réduits que cet objet confortable est en usage dans la maison du travailleur, comme dans le palais d'un prince. — Nous croyons faire un rêve en lisant que la liquidation des grands magasins « A la Ville de Lyon » (place des Terreaux) va vendre mardi prochain 19 avril des carpettes tissu oriental (2m50 sur 1m30 à 4 fr. 50, — des foyers moquette avec dessins (chaises et lions) à 2 fr. 25, — des tapis de table très jolis frangés à 0,95, — des carpettes moquette, 1m40 sur 2m, à 3,90, — des grands tapis moquette, 2m sur 2m50 à 17,75, — un lot satin Damas pour tentures et ameublements, largeur 1m30 à 1,50 le mètre, et... pour ne pas sortir du bon confortable à couvertures laine mérinos ponceau à 6,90, couvertures laine blanche et longue, soie et coton, à 80 0/0 de perte, — des lits en fer forgé, valeur 33 fr., à 13 fr. 50, — Matelas, crin d'Algérie, couil belge, à 7 fr. 90. — Des oreillers plume vive épurée, 2 fr. 85. — Somniers élastiques capitonnés, couil fil, à 6 fr. 50, et bien d'autres articles plus extraordinaires encore qui figurent à la grande vente de demain mardi et jours suivants.

« et mon équipage consistait particulièrement en un bon tapis » a dit un jour cet illustre écrivain lors de son voyage à Jérusalem... Aujourd'hui la production des tapis est très variée et les prix sont tellement réduits que cet objet confortable est en usage dans la maison du travailleur, comme dans le palais d'un prince. — Nous croyons faire un rêve en lisant que la liquidation des grands magasins « A la Ville de Lyon » (place des Terreaux) va vendre mardi prochain 19 avril des carpettes tissu oriental (2m50 sur 1m30 à 4 fr. 50, — des foyers moquette avec dessins (chaises et lions) à 2 fr. 25, — des tapis de table très jolis frangés à 0,95, — des carpettes moquette, 1m40 sur 2m, à 3,90, — des grands tapis moquette, 2m sur 2m50 à 17,75, — un lot satin Damas pour tentures et ameublements, largeur 1m30 à 1,50 le mètre, et... pour ne pas sortir du bon confortable à couvertures laine mérinos ponceau à 6,90, couvertures laine blanche et longue, soie et coton, à 80 0/0 de perte, — des lits en fer forgé, valeur 33 fr., à 13 fr. 50, — Matelas, crin d'Algérie, couil belge, à 7 fr. 90. — Des oreillers plume vive épurée, 2 fr. 85. — Somniers élastiques capitonnés, couil fil, à 6 fr. 50, et bien d'autres articles plus extraordinaires encore qui figurent à la grande vente de demain mardi et jours suivants.

Feuilleton de L'ECHO DE LYON du 18 Avril (163)

ABANDONNÉE!

Charles MÉROUVEL

JEANNE BARFLEUR

Sa nature, bienveillante au fond, s'attristait de cet épouvantable dénouement qu'il n'avait pas prévu. En face de cette consternation, mademoiselle Aimée triomphait mais modestement comme il sied à une reine qui ne veut pas abuser de son pouvoir.

Cependant Servoz put arriver à Ancey sans difficulté. Lorsqu'il descendit à la gare, il était quatre heures du matin. Le jour douteux encore lui permit de distinguer sous la lumière du gaz quatre gendarmes rangés auprès de la sortie, l'arme au pied.

lieues de Chamounix, il se trouva face à face avec un gendarme qui lui barrait le passage, la carabine à l'épaule. Servoz, en lambeaux, sans souliers, les pieds sanglants, se rua sur lui, le couteau à la main, ce même couteau trempé dans le sang de Jeanne Barfleure fit au malheureux une horrible blessure et s'enfuit en le laissant à demi-mort sur le sol.

— On dit que tu as tué une jeune fille? — C'est vrai. — A coups de couteau! Tu avais la main trop léste. Ta pauvre mère te l'a dit cent fois. Elle est bien heureuse d'être au cimetière.

— Ne me fais pas de reproches, dit Servoz. Il est trop tard. Donne-moi à manger et à boire. J'ai faim! — Malheureux!

Les coups de crosse redoublèrent. Servoz ouvrit une fenêtre donnant en arrière sur le rocher presque à pic, et disparut. — Ouvrez! commanda une voix.

VILLA MÉDICALE ET DE CONVALESCENCE à MEYZIEU (Isère), près LYON. Recommandée pour le traitement des MALADIES NERVEUSES.

ROB DEPURATIF SANS RIVAL AU DAPHNÉ MEZEREUM. Seul végétal succédant au Mercure, l'anti-syphilitique le plus puissant.

PROFITS de 5 à 10% assurés, sans aucun risque. Maison de Convalescence Mme Barthélemy, à Monplaisir.

Plus d'écoulements. Guérison certaine en 3 jours, souvent en un seul jour, des écoulements de toute nature.

BONS DU CONGO. Tirage 20 Avril. SIX TIRAGES PAR AN. Gros lot de 200,000 francs. PRIX DU BON : 65 FRANCS.

Théâtre des Célestins. TOUS LES SOIRS A 8 HEURES. LE VOYAGE DE SUZETTE. Opérette-Féerie en 5 actes et 11 tableaux.

LE WAGON INDICATEUR DES CHEMINS DE FER. Le Nouveau Tarif. PRIX : 30 CENTIMES.

PREMIÈRE QUALITÉ THÉ des MANDARINS. DÉPÔTS A LYON: VERZIER, place Carnot, 10. BOYREL, pl. St-Vincent, 4.

SOCIÉTÉ LYONNAISE DES BEAUX-ARTS. EXPOSITION ANNUELLE Pavillon de Bellecour. La 2° Édition du Livret Officiel est en vente à partir d'aujourd'hui. PRIX : 50 CENTIMES.

Avis aux Commerçants NOUVEAU TARIF GÉNÉRAL DES DOUANES FRANÇAISES. Cette brochure de 140 pages contient les tarifs d'entrée et sortie des matières et produits fabriqués de toutes sortes.

ÉTAT-CIVIL DE LYON. MARIAGES. Premier arrondissement. — M. Deuly, appréteur, rue du Bon-Pasteur, 49.

et Mlle Journet, ménagère, à Bussy. — M. Boland, employé, 40, rue Paul-Bert, et Mlle Pellisson, s. p., 47, place Bellecour.

Quatrième arrondissement. — M. Deuly, ajusteur, rue du Bon-Pasteur, 49, et Mlle Kurtze, guimprière, rue du Bon-Pasteur, 37.

Sixième arrondissement. — M. Béard, boulanger, à Vibraye (Sarthe), et Mlle Vavasseur, domestique à Vibraye.

INHUMATIONS. Premier arrondissement. — Jean Goddard, dit Boissière, cultivateur, 77 ans, rue Tavernier, 14, f. 9 h.